

MARTRIN

N

F

O

S



Bulletin Municipal d'Information - Commune de MARTRIN

Dans ce bulletin, vous trouverez des informations sur les travaux importants qui ont été réalisés en 1984. Pour certains d'entre eux, comme le lotissement, des sommes sont citées sur devis. Il peut donc y avoir par la suite de légères modifications. Pour l'ensemble des réalisations, sauf pour le plan d'eau, nous n'avons pas repris le décompte du remboursement de la T.V.A. (qui intervient 2 ans après, avec un taux réajusté chaque année), ni celui de la Dotation Globale d'Équipement (D.G.E.) qui était de 2,2 % en 1984. Ces deux éléments sont donc à déduire pour connaître le coût réellement supporté par la commune, et ceci chaque fois qu'il s'agit d'un investissement.

Chaque fois que cela a été possible, le Conseil Municipal a fait appel aux bénévoles pour réaliser une partie des travaux, de façon à limiter les dépenses. L'économie obtenue est souvent importante même s'il n'est pas toujours facile de la chiffrer. Cela a été possible pour le lotissement, car lors de l'appel d'offre, nous avons demandé aux entrepreneurs de nous faire des devis différents suivant qu'ils comprenaient le travail ou seulement la fourniture des matériaux.

Le Conseil Municipal remercie donc tous ceux qui ont participé à ces travaux : parents d'élèves pour la réparation des W.C. de l'école, jeunes de l'équipe de Foot pour la pose du grillage, assainissement du lotissement, réparation de la salle de réunion, réparation de la croix du cimetière.

Nous faisons appel à vous tous, pour que chaque fois que cela sera possible, vous nous aidiez en participant à des travaux.

LE LOTISSEMENT

Les travaux du lotissement sont presque terminés, puisque la route vient d'être goudronnée. La ligne électrique est en cours de réalisation (elle a été retardée pour attendre la mise en place du transformateur du village).

Voici les coûts des différents travaux

. Achat du terrain et frais divers	54 800.00	
. Assainissement	56 150,85	
. Voie d'accès	80 019,22	
. Electricité (devis).....	28 027.08	
. Honoraires : DDE et géomètre (devis) ..	34 132,13	
. Frais financiers (intérêts)	53 197,76	
	<hr/>	
TOTAL TTC	306 327.04	306 327.04

A déduire

. Subvention forfaitaire et globale	19 511.00	
. Syndicat d'électricité	22 421.66	
	<hr/>	
TOTAL	41 932.66	- 41 932.66

MONTANT NET : 264 394.38

Une économie d'environ 33 000 F a été faite sur l'assainissement grâce aux travaux des bénévoles.

La commune participe pour moitié au financement des travaux de voirie, conformément à la décision du Conseil Municipal, en date du 18 Janvier 1983, cette décision s'appliquant aussi bien aux voies d'accès individuelles que collectives.

La "valeur vente" se chiffre donc ainsi :

. Coût des travaux après subventions	264 394,38
. Participation de la Commune :	
80 019,22 x 50 % soit :	- 40 009,61
	<hr/>
	224 384,77

La superficie de chaque lot est comprise entre 1 400 et 2 000 M2 environ. La valeur de vente approximative du M2 est de 35 Frs.

Le lotissement a été réalisé pour permettre la construction d'habitations, mais le règlement intérieur prévoit, dans certains cas, la possibilité d'y exercer une profession artisanale. Actuellement un dossier de demande est en cours de préparation.

Les personnes intéressées par l'acquisition d'un lot doivent s'adresser à la Mairie.

REPARATIONS DES W.C. DE L'ECOLE

Le mauvais fonctionnement des W.C. de l'école a conduit le Conseil Municipal à décider de faire d'urgence des réparations importantes. L'objectif visé a été de surélever les W.C. de manière à permettre une meilleure évacuation.

Un travail important réalisé par les parents d'élèves a permis de réduire la dépense. Voici le décompte des travaux.

. Travaux de bâtiment	15 360,38	
. Sanitaire	7 774,23	
. Menuiserie (portes).....	2 272,00	
	<hr/>	
TOTAL TTC	25 306,61	25 306,61
. Subvention Conseil Général :		
(Fond scolaire)	13 330,00	-13 330,00
		<hr/>
. A charge de la Commune		<u>11 976,61</u>

SALLE DE REUNION

La réparation de la Salle de Réunion est terminée. En plus de ce qui était prévu, il a fallu remplacer le plancher par une dalle en béton et un carrelage. Le plancher menaçait de s'effondrer, les poutres étant pourries.

Une partie du préau, à côté de la salle de réunion, est en cours d'aménagement, pour permettre d'avoir un local de rangement.

Montant des travaux :

. Bâtiment	43 046,66	
. Electricité	8 147,82	
. Menuiserie	2 618,00	
	<hr/>	
TOTAL TTC	53 812,48	53 812,48

Financement :

. Subvention Conseil Général		
(arrêté du 5 Avril 1984) ..	33 901,86	=33 901,86
. Subvention chauffage	3 154,76	-3 154,76
		<hr/>
. A charge de la Commune		<u>16 755,86</u>

.../...

VESTIAIRES

Une première tranche de travaux comportant le crépis extérieur et la pose des portes a été réalisée. Le montant de ces travaux s'élève à 9 713.34 F.

Pour réaliser l'aménagement intérieur (crépis, chape ciment sur le sol, douches, éclairage, WC), une subvention a été demandée au Conseil Général. Elle avoisinerait les 50 %.

Pour commencer les travaux, il faut attendre l'arrêté d'octroi de cette subvention.

Comme prévu, le grillage a été posé autour du terrain. Le coût s'élève à 18 274. F Hors taxes. La participation financière de L'Etoile Sportive Martinoise est de 9 000 F.

PLAN D'EAU

Après la soirée "brochettes" du Cayla, divers articles de la presse régionale ont parlé du plan d'eau, et cité des chiffres exagérés à propos du coût de cet investissement. Les informations que nous vous avons données dans le Bulletin Municipal étaient exactes. Une seule différence à noter, les honoraires D.D.A. prévus d'un montant de 7 944.35 F ont été effectivement payés 5 640 F fin Août 1984. Ce qui entraîne une légère diminution.

Voici donc le rappel du décompte tel qu'il s'établit définitivement :

Dépenses

. Travaux	226 026.22	
. Honoraires D.D.A.	5 640.00	
	<hr/>	
TOTAL ..	231 666.22	231 666.22

Financement

. Subvention Conseil Général	150 000.00	
. "Les Amis du Cayla"	15 000.00	
. Reversement TVA (15,325 % du total)	35 502.00	
. Dotation Globale d'Equipement :		
1983 : 2 % sur 226 026.22 ..	4 520.52	
1984 : 2,2 % sur 5 640	124.08	
	<hr/>	
	205 146.60	-205 146.60
		<hr/>
. A charge de la Commune		26 519.62

Les lecteurs n'ont sans doute pas pris au sérieux les affirmations de ces journaux, car ils contenaient d'autres erreurs très faciles à rectifier.

VOIERIE

L'entretien de la voirie communale (27 Kms) réalisé par l'équipe des Ponts et Chaussées s'est élevé à 30 874.12 F.

Le revêtement a été refait sur 3 Kms 400 de routes communales pour un montant de 103 400 F.

La réparation du glissement des Parenques a coûté 25 043.40 F.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Le ramassage des ordures ménagères a commencé. Il est effectué et géré par un syndicat intercommunal (SICTOM).

Contrairement à ce qui a été dit dans la note d'information qui vous a été distribuée, tous les déchets sont admis, sauf le verre, et les gros objets en fer. Vous pouvez donc déposer dans les containers toutes les ordures ménagères, bûtes de conserves, plastiques etc...) Ces ordures doivent être placées dans des sacs plastiques attachés (qui peuvent être de vieux sacs d'engrais).

Il manque encore quelques containers aux divers emplacements prévus, mais peu à peu tout cela va se mettre en place.

Après trois mois de fonctionnement (avec une interruption due au froid il est encore trop tôt pour faire un bilan. Cependant, il semble que ce service est utilisé différemment suivant les communes et les secteurs. C'est vrai que beaucoup ne ressentent pas encore cela comme un besoin. Pourtant, autour de nous, d'autres cantons sont en train de s'organiser car ils ont senti venir les problèmes....

Nous vous demandons de faire le maximum pour participer au bon fonctionnement de ce service. La propreté de notre Commune mérite quelques efforts.

D'autres actions pourraient être entreprises, comme l'enlèvement des carcasses de voitures. Il faut réfléchir à tout cela;..

TRAVAUX AU CIMETIERE

La croix située au centre du cimetière penchait dangereusement et menaçait de tomber. Il a donc été décidé de réparer ce monument. Pour cela, il a fallu démonter l'ensemble et reprendre les fondations.

Par la même occasion, un nettoyage a été effectué et le portail d'entrée a été élargi.

Le montant des travaux s'élève à 2 621 F.

.../...

DEMOGRAPHIE DE L'ANNEE 1984

NAISSANCES

ROQUES Hélène , née le 03 Janvier 1984 à ALBI.

MARIAGES

- . Myriam GALONNIER - Régis ARLABOSSE le 20 Octobre 1984
- . Claudie ALIBERT - Pascal BOUZAT le 25 Août 1984.

DECES

- . BONNET Marie-Louise - La Mandier le 12 Avril 1984
- . ROQUES Rosa - Jouvayrac - le 26 Mai 1984
- . SOUYRIS Albanie - Le Pradal le 15 Septembre 1984.

PERSONNES NÉES DANS LA COMMUNE DÉCÉDÉES A L'EXTERIEUR

- . GAVALDA Denise épouse DUMAS, née à Coudayrolles le 17 Octobre 1905, décédée à GIGEAN (Hérault) le 2 Mars 1984
- . GAVALDA Louise épouse CAMBIE, née à Coudayrolles le 14 Novembre 1907, décédée au Fraysse (Tarn) le 28 Avril 1984
- . GAVALDA Justin, né à Montcan le 16 Juin 1904, décédé à Vaissac (Tarn et Garonne) le 15 Mai 1984
- . VIALA Désirée, Veuve Rolland, née à Coudayrolles le 27 Juin 1897, décédée à Montpellier le 21 Septembre 1984.

.....